

Compte rendu de la réunion de quartier au centre hippique



Jeudi 27 août 2026 à 18 h 00

Environ 45 participant.e.s dont 3 enfants.

Pour le lieu : sous les arbres dans le parc du centre hippique, avec repli dans une salle prêtée par l'association quand l'orage a démarré.

Propositions pour le nom du quartier :

- 1) quartier Engel
- 2) quartier Charmeuse
- 3) quartier des Écluses
- 4) quartier du Chenois
- 5) quartier du canal

Après un vote final pour départager les propositions, le quartier est baptisé « Quartier Engel ».

Ce que les gens apprécient dans le quartier :

De manière quasi unanime, les habitants de ce quartier mettent en valeur :

- La tranquillité dont ils jouissent.
- La proximité et la diversité des commerces ainsi que leur facilité d'accès, la sécurité, les locaux associatifs et les installations sportives proches (patinoire, piscine, terrain de foot).
- La ville à la campagne.
- Les points d'apports pour les déchets.
- La fête des voisins.
- L'agréable proximité de la nature, avec sa biodiversité.
- La possibilité de faire beaucoup de sport.
- La coulée verte (balade en vélo ou à pied).
- La proximité avec le Chénois pour faire des balades.
- Les quilles installées rue Pierre Engel.
- Beaucoup apprécient la qualité des relations de voisinage. Certains aimeraient déménager pour une habitation plus petite mais ne le font pas par crainte de devoir quitter Bavilliers.

Ce que les gens apprécient dans leur ville :

- Bavilliers est proche de Belfort et est une ville tranquille : nous avons tout sur place (boulangerie, pharmacie super U,). Les personnes apprécient également la proximité des transports en commun.
- Ils apprécient la situation géographique de Bavilliers avec la proximité de l'autoroute.
- La Médiathèque.
- Les vendredis de la Douce.
- Les très bons rapports entre les associations et la municipalité.
- Les activités générées par diverses associations.
- Les animations d'été.
- Les nombreuses activités proposées.

Ce que les gens aiment moins dans le quartier :

- L'indisponibilité des toilettes situés au Parc Francis Bédât.
- Le manque de conteneurs à verres.
- La fermeture du Parc Acrobatique Forestier.
- L'éloignement des écoles vis-à-vis de leur quartier et le manque de quilles en bas de la rue Pierre Engel (après le 20 ...) ce qui crée des problèmes de circulation et des incivilités.
- L'absence de feux rues des écoles et carrefour Hartmann aux heures de pointe : les personnes ont moins envie d'aller au centre-ville.
- Le temps d'attente extrêmement long aux feux de la rue de la Charmeuse : voir avec la Ville de Danjoutin et le Conseil départemental ?
- La vitesse des vélos sur la coulée verte (aux intersections).

Une grande majorité des problèmes soulevés concernent des questions de :

- circulation notamment sur la rue de la Charmeuse (la chaussée est dégradée et engendre du bruit et des vibrations notamment au 25 rue de la charmeuse (plaque d'égoût)). Il faudrait également abaisser la vitesse.
- vitesse excessive dans les rues Pierre et Alfred Engel (118 véhicules en un quart d'heure) : serait-il possible de changer le sens de ces rues ?

Le passage piéton de la rue Alfred Engel est dangereux : les voitures et les motos roulent très vite et font beaucoup de bruit.

Autres problèmes soulevés :

- Les voitures utilisant de manière prolongée un espace de stationnement rue de la Charmeuse.
- Les rodéos dans le chemin noir.
- La pollution lumineuse : serait-il possible de baisser l'éclairage la nuit ? Le changement d'intensité est-il effectif ?
- Nettoyage de la forêt du domaine de la Charmeuse (protégée ? Privée ?).
- Le manque d'un cœur de ville (absence de médecins, d'un bureau de poste,).

Ce que les gens souhaiteraient :

- Certaines personnes souhaitent des aménagements le long de la coulée verte (bancs, tables,).
- Ils aimeraient aller en centre-ville sans prendre la voiture : créer un chemin ou réaliser une meilleure matérialisation afin que les piétons puissent mieux se déplacer ou passer ailleurs qu'au milieu des voitures afin que ce soit plus accessible aux poussettes, aux vélos d'enfants.
- Le carrefour Hartmann, situé à la limite entre Belfort et Bavilliers, est effectivement connu pour ses difficultés de circulation, ce qui dissuade certains conducteurs de l'emprunter car ils doivent attendre longtemps avant de s'y insérer.
- Ils souhaiteraient que les trottoirs soient mieux entretenus (branches actuellement dépassent sur les trottoirs) ainsi que le canal (entre la route nationale et la rue Alfred Engel) car celui-ci est envahi par les arbres. Ils aimeraient savoir qui doit s'en occuper : les particuliers ou la collectivité.
- Ils aimeraient la matérialisation de la piste cyclable rue Pierre Engel.
- Ils demandent la constitution d'un dossier afin de demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle concernant les fissures sur leurs maisons.

- Enfin, ils voudraient qu'une rambarde soit installée pour descendre depuis la coulée verte vers le terrain de foot.

Communication mairie-quartier :

Trois emplacements sont proposés pour placer le panneau d'informations municipales :

- à côté de la boîte aux lettres devant la VNF
- à côté du pont du Maroc près du parc aux daims
- au rond point en haut de la rue Pierre Engel, croisement avec la rue de la Charmeuse (remarque soulevée : il y a déjà le panneau lumineux à cet endroit).

Les habitant.e.s souhaiteraient y trouver les mêmes informations que celles présentes sur le panneau d'informations devant la mairie.

Les réponses immédiates de l'équipe municipale aux problèmes soulevés.

Pour lutter contre les vitesses excessives, la pose de radars a été envisagée mais cela coûte très cher (130000€ pour un radar) et les recettes ne sont pas reversées à la Commune. Nous avons 10 radars pédagogiques à notre disposition, que l'on déplace selon les besoins et nous faisons appel régulièrement aux gardes champêtres pour des contrôles de vitesse. D'autres solutions sont envisagées au cas par cas, comme dans la rue Pierre Engel où des quilles ont été posées par les services techniques municipaux.

La proposition de modifier quelques infrastructures au centre ville pour créer un coeur de ville est à l'étude, l'équipe municipale a aussi l'ambition de rendre la mairie plus accessible, avec peut-être une antenne France Services.

Les intensités lumineuses des lampadaires sont déjà baissées de 50 % de 23h à 5h du matin mais cela n'est pas forcément perceptible à l'oeil nu. Si l'on veut une baisse plus forte, il faut faire revenir l'entreprise qui a installé les réverbères et cela aura un coût d'environ 150€ par lampadaire. Les services techniques de la Ville peuvent dans un premier temps essayer de changer l'orientation des lumières pour tenter de diminuer le problème. Les personnes concernées peuvent se manifester à la mairie (par mail ou via AlloVoirie) en précisant bien le lieu du lampadaire concerné.

Concernant les rodéos urbains, un nouveau procureur vient d'être nommé à Belfort, il est réputé pour sa lutte contre les rodéos urbains, l'équipe municipale va entamer un travail avec lui sur ce point.

Concernant les fissures, la mairie va déposer un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, les habitants touchés seront invités à se signaler.

Pour les problèmes de circulation dans les rues des Écoles et Pierre Engel, M. Lafosse, adjoint aux travaux, a lu à l'assemblée un extrait du rapport CERIX qu'il espère pouvoir rendre public. La remise en place de feux intelligents y est préconisée. Un comité consultatif portant sur cette problématique est prévu le 2 octobre, tous les habitant.e.s du quartier vont être invité.e.s à candidater.

Pour terminer, les personnes présentes ont fait part de leurs inquiétudes concernant le projet de construction sur le domaine de la Charmeuse qui a été acquis par un particulier, M. Erhard. Il a le projet de construire à côté de l'ancienne maison Alzheimer des maisons et des petits collectifs, de haut standing. Une partie de son terrain est en zone naturelle et des coupes de bois y ont été effectuées alors que c'était interdit. Une discussion entre le propriétaire et Monsieur le Maire a alors été enclenchée, à la suite de laquelle le propriétaire a accepté de rétrocéder la parcelle non constructible à la Commune pour 1€ symbolique, en échange de la sécurisation du bois et de la clôture d'une partie de ce parc. Cette annonce a rassuré tous les habitants du quartier qui étaient présents car cette petite forêt qui est au coeur du quartier est très appréciée des riverains et c'est un puit de fraîcheur indispensable lors des épisodes de fortes chaleurs comme ceux qui ont eu lieu cet été.